

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1 :Date et lieu : **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015** à BRIGNAIS Complexe sportif P .Minssieux **Départ à 9h00 –TRAIL DES TARD VENUS-20km, FOULEE DES TARD VENUS 10km et LA FOULEE DU BERRAY 5 km** (Parcours découverte - pas de classement)

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DE L'EPREUVE : Course nature ouverte à tous les sportifs suffisamment entraînés. **Les mineurs s'engagent sous l'entière responsabilité de leurs parents : signature du bulletin obligatoire.**

ARTICLE 3 : CATEGORIES

<u>Catégories</u>	<u>Années</u>	<u>Catégories</u>	<u>Années</u>		
Vétérans 4	1945 et avant	Juniors	1996-1997		
Vétérans 3	1946-1955	Cadets	1998-1999		
Vétérans 2	1956-1965	Minimes	2000-2001	(5 km)	
Vétérans 1	1966-1975	Benjamins	2002-2003	(1,5 km)	11h30
Seniors	1976-1992	Poussins	2004-2005	(1,5 km)	11h30
Espoirs	1993-1995	Eveil Athlétique	2006 et après	(0.8 km)	11h45

ARTICLE 4 : Parcours de 20 Km, 10 km et 5 km sur routes et chemins .

Marquage de tous les kilomètres. Les véhicules à moteur (sauf officiels), deux roues, coureurs sans dossards ne seront pas autorisés à accompagner les participants.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la société d'assurance : **ALLIANZ**. Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident.

ARTICLE 6 : ASSISTANCE : La Police Municipale de Brignais, un médecin et la Croix Blanche assureront la sécurité sur le parcours avec les bénévoles du « **RAIDS EUROSORTIFS DE BRIGNAIS.** »

ARTICLE 7 : RAVITAILLEMENT : au 5^{ème} km, 10^{ème} km 15^{ème} km et à l'arrivée.

ARTICLE 8 : INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS : Les inscriptions sont reçues accompagnées du certificat médical ou de la licence et du règlement par chèque à l'ordre du : « **Raids Eurosportifs de BRIGNAIS** » 6, Allée des Violettes 69530 BRIGNAIS, Inscription sur le site www.raids-eurosportifs.eu par courrier, ou en ligne, « **Sport communication.com** » jusqu'au **Jeudi 10 septembre 2015**

Sur place, au complexe sportif P.MINSSIEUX le **samedi 12 Septembre de 14h00 à 18h00**, ainsi que le **Dimanche 13 Septembre de 7h00 à 8h30** supplément de 2 €
Bulletin d'inscription dans les magasins TERRE de RUNNING de Limonest et de Lyon jusqu'au 10 Septembre 2015

Prix de l'inscription : **15 € pour le 20 km--12 € pour le 10 km--6 € pour le 5 km--2 € pour les enfants**

ARTICLE 9 : REMISE DES PRIX à 10h30 pour le 10 km et à 12h pour le 20 km

Pour **LE TRAIL DES TARD VENUS** et **LA FOULEE DES TARD VENUS**: Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie.

Lots aux 500 premiers inscrits.

Lots par tirage au sort des dossards

Ravitaillement offert par le magasin SPAR

ARTICLE 10 : LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE.

La participation à cette épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement. Tout litige sera tranché par un juge arbitre à l'aide du règlement F.F.A. des courses sur route. Cependant en cas de force majeure, les organisateurs se réservent la possibilité d'apporter des modifications au tracé.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.